

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 avril 2021

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la Convocation : 13/04/2021

Date d'affichage : 13/04/2021

L'an deux mil vingt et un et le 20 avril 2021 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Mathilde SAVARY- Jean- Luc MONTAGNER

Excusés : Jean GRANGER- Alexandra CHABANIS

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2021-033 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la création d'une piste de pump track et la réfection de la piste de bi- cross.

Monsieur le Maire rappelle le projet inscrit au Budget 2021 tenant à la création d'une piste de pump track au sein de l'espace communal réservé à la pratique du bi- cross.

En effet, ce projet a pour origine une initiative citoyenne spontanée. Il est né d'un désir commun de sportifs, parents, et jeunes habitants la commune d'ALLAN (26780).

Monsieur le Maire constate le manque d'infrastructures de ce type dans la région et que le fait d'en disposer d'un serait très apprécié par tout le monde, pratiquants de sports de glisses, amateurs de vélo, enfants comme adultes, débutants comme confirmés.

Il permet de pratiquer une activité physique en plein air et c'est un parfait complément de la piste de pump track.

Le coût global des travaux est estimé à 16 660 € HT soit 20 000 € TTC.

Ce type de travaux est éligible au dispositif d'aides de la catégorie « Aménagement des espaces, sites et itinéraires de sports de nature » du Conseil Départemental.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

Ressource	Date d'obtention	Montant (HT)
Conseil Départemental	A venir	4 165
Sous-total des aides publiques		
Part du demandeur	Fonds propres	15 835
	Emprunt	0

Ainsi, il est demandé au Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé précédent,
Après en avoir délibéré,

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental de la Drôme, l'attribution d'une subvention entrant dans le dispositif « Aménagement des espaces, sites et itinéraires de sports de nature » au titre de l'année 2021 la plus large possible pour le projet de création de la piste de pump track.
- De charger Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de cette délibération

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire,

Yves COURBIS

